

# La pratique du Canoë Kayak à l'école élémentaire



**« L'éducation physique et sportive développe l'accès à un riche champ de pratiques, ... , importantes dans le développement de la vie personnelle et collective de l'individu. »**

# Le canoë-kayak dans les programmes scolaires

*« L'éducation physique et sportive initie au plaisir de la pratique sportive ».*

Champ d'apprentissage concerné : **Adapter ses déplacements à des environnements variés**

## Attendus de fin de cycle

- Réaliser, seul ou à plusieurs, un parcours dans plusieurs environnements inhabituels, en milieu naturel aménagé ou artificiel.
- Connaître et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement.
- Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème.
- Valider l'attestation scolaire du savoir nager (ASSN), conformément à l'arrêté du 9 juillet 2015.

### Compétences travaillées pendant le cycle

- Conduire un déplacement sans appréhension et en toute sécurité.
- Adapter son déplacement aux différents milieux.
- Tenir compte du milieu et de ses évolutions (vent, eau, végétation etc.).
- Gérer son effort pour pouvoir revenir au point de départ.
- Aider l'autre.

### Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève

Activité de roue et de glisse, **activités nautiques**, équitation, parcours d'orientation, parcours d'escalade, savoir nager, etc.

### Repères de progressivité

La natation fera l'objet, dans la mesure du possible, d'un enseignement sur chaque année du cycle.

Les activités d'orientation peuvent être programmées, quel que soit le lieu d'implantation de l'établissement. **Les autres activités physiques de pleine nature seront abordées si les ressources locales ou l'organisation d'un séjour avec nuitées le permettent.**

L'éducation physique et sportive répond aux enjeux de formation du socle commun en permettant à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, a fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de construire cinq compétences travaillées en continuité durant les différents cycles :

Compétences travaillées	Domaines du socle
<p><b>Développer sa motricité et construire un langage du corps</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Adapter sa motricité à des situations variées.</li> <li>▪ Acquérir des techniques spécifiques pour améliorer son efficacité</li> <li>▪ Mobiliser différentes ressources (physiologique, biomécanique, psychologique, émotionnelle) pour agir de manière efficiente.</li> </ul>	1
<p><b>S'approprier seul ou à plusieurs par la pratique, les méthodes et outils pour apprendre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Apprendre par l'action, l'observation, l'analyse de son activité et de celle des autres.</li> <li>▪ Répéter un geste pour le stabiliser et le rendre plus efficace.</li> <li>▪ Utiliser des outils numériques pour observer, évaluer et modifier ses actions</li> </ul>	2
<p><b>Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assumer les rôles sociaux spécifiques aux différentes APSA et à la classe (joueur, coach, arbitre, juge, observateur, tuteur, médiateur, organisateur...).</li> <li>▪ Comprendre, respecter et faire respecter règles et règlements.</li> <li>▪ Assurer sa sécurité et celle d'autrui dans des situations variées.</li> <li>▪ S'engager dans les activités sportives et artistiques collectives.</li> </ul>	3
<p><b>Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Évaluer la quantité et la qualité de son activité physique quotidienne dans et hors l'école.</li> <li>▪ Connaitre et appliquer des principes d'une bonne hygiène de vie.</li> <li>▪ Adapter l'intensité de son engagement physique à ses possibilités pour ne pas se mettre en danger.</li> </ul>	4
<p><b>S'approprier une culture physique sportive et artistique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Savoir situer des performances à l'échelle de la performance humaine.</li> <li>▪ Comprendre et respecter l'environnement des pratiques physiques et sportives.</li> </ul>	5

# Pour qui ?

- Classes de CE2 - CM1 - CM2 dont tous les élèves savent nager :
  - Présenter, pour chaque élève, une attestation de réussite au test prévu par l'Education Nationale pour la pratique des sports nautiques.

Selon la [circulaire du 2000-075 du 31 mai 2000](#) :

« Tests nécessaires avant la pratique des sports nautiques », la pratique des sports nautiques est subordonnée à la réussite d'un test de natation permettant d'apprécier la capacité de l'élève à se déplacer dans l'eau, sans présenter de signe de panique, sur un parcours de 20 mètres, habillé de vêtements propres (tee-shirt et, si possible, pantalon léger, de pyjama par exemple) et muni d'une brassière de sécurité conforme à la réglementation en vigueur, avec passage sous une ligne d'eau, posée et non tendue.

En piscine, le départ est réalisé à partir d'un tapis disposé sur l'eau, par une chute arrière volontaire. Si le test est réalisé en milieu naturel, le départ est effectué de la même manière à partir d'un support flottant. Le parcours est réalisé dans la partie d'un bassin ou d'un plan d'eau d'une profondeur au moins égale à 1m80.

# Pourquoi proposer cette activité ?

- Une activité physique riche en **apprentissages**:
  - Des apprentissages moteurs: se propulser, s'équilibrer, se diriger, gestion de l'effort.
  - Des apprentissages cognitifs: connaissance du milieu, connaître et appliquer les consignes de sécurité
  - Des apprentissages psycho-affectifs: oser se déplacer sur l'eau...
- En évoluant au sein d'un **milieu naturel vivant**, le canoë kayak permet aux jeunes pratiquants de **découvrir ses richesses** et les incite à le **respecter**.
  - Interdisciplinarité (facteurs physiques, faune/flore, patrimoine...)

# Un outil pédagogique: la méthode des pagaies couleurs

- Cet outil développé par la Fédération Française de canoë kayak permet aux pratiquants de s'engager dans un projet et de mesurer ses progrès dans 3 domaines:
  - la technique
  - la sécurité
  - l'environnement
- Outil pour l'encadrant qui lui permet de définir des objectifs en fonction du niveau des élèves + des fiches pédagogiques avec des idées de situations pour développer les compétences dans domaines cités précédemment.
- Cf Fiche de progression pagaie blanche [cliquer ici](#) ►



# Le matériel

Les kayaks, les pagaies et les gilets d'aide à la flottabilité sont fournis.

Chaque élève doit prévoir dans un sac (tout sera mouillé): un maillot de bain, un short de bain ou un collant en lycra, un sous pull, un k-way, des chaussures fines pouvant être mouillées (types baskets en toile) et une serviette.

+ crème solaire, lunettes de soleil et casquette suivant la météo.

# Où ?

- Sites de pratiques adaptés à l'initiation:
  - Plans d'eau calme
  - Rivières d'eau calme, jusqu'à la classe 1.
  - Piscines
- Exemples:
  - Lac de Paladru, à Charavines
  - Lac de Bois Français, au Versoud
  - La Rive à Bourg d'Oisans
  - La Lône (Ile Barlet), à Vienne
  - Lac de St Pierre de Bœuf
  - Lac d'Allemont (convention EDF à vérifier)

## Avec qui ?

- Les clubs (Vienne, Charavines, Bourg d'Oisans, Grenoble, Pontcharra, St Pierre de Boeuf)
- L'association Nautic sport
- Vénéon eaux vives

## Le coût ?

# Aspects réglementaires

- Le taux d'encadrement nécessaire : le canoë kayak est une activité nautique avec embarcation, à ce titre elle nécessite un encadrement « renforcé ». [Circulaire du 21 septembre 1999 fixant les conditions d'organisation des sorties scolaires en maternelle et élémentaire.](#)

**Taux minimum d'encadrement renforcé pour certaines activités d'enseignement d'éducation physique et sportive pratiquées pendant les sorties régulières, occasionnelles avec ou sans nuitée.**

École maternelle, classe maternelle ou classe élémentaire avec section enfantine	École élémentaire
Jusqu'à 12 élèves, le maître de la classe plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant.	<u>Jusqu'à 24 élèves</u> , le maître de la classe plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant.
Au-delà de 12 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant supplémentaire pour 6 élèves.	<u>Au-delà de 24 élèves</u> , un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant supplémentaire pour 12 élèves.

- Condition préalable à la pratique : l'attestation de natation (cf Pour qui ?)